



Le problème des couches et les produits sanitaires jetables...

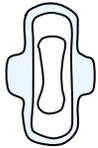


- Jusqu'à 500 ans de décomposition pour chaque protection jetable utilisée;

- Des millions de tonnes de déchets envoyés dans les sites d'enfouissement;



- Jusqu'à 120 m³ d'eau pour confectionner une seule protection ;



- La fabrication des produits jetables est très polluante et utilise des produits chimiques (chlore, résines, liants). Ces produits sont en contact direct avec une partie très sensible du corps et peuvent avoir des effets néfastes sur la santé des enfants et des femmes ;



- Un grand nombre de produits sanitaires féminins sont jetés dans les toilettes. Un véritable fléau pour la station d'épuration... et les océans.

Un choix écologique, économique et meilleur pour votre santé !

Les couches lavables et les produits d'hygiène féminine durables,



- Une réduction de la quantité de déchets enfouis;



- Une économie pour votre porte-monnaie ;

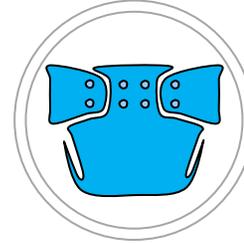
- Des matières premières naturelles et écologiques;



- Une gamme variée de modèles innovants.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS

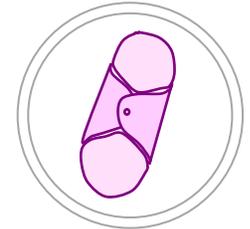
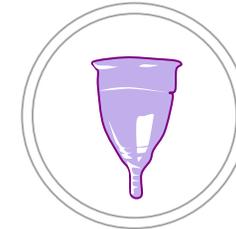
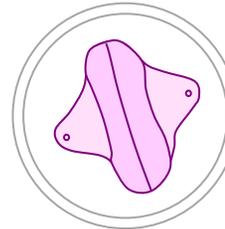
POUR L'ACHAT



de couches lavables

50% du coût d'achat avant taxes de minimum 20 couches lavables jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant.

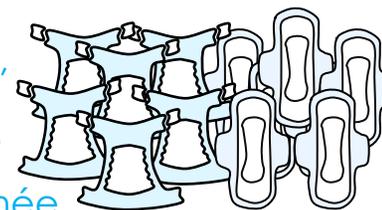
Nouveauté !



et de produits d'hygiène féminine durables

50% pour l'achat avant taxes d'une « Diva cup » et/ou de serviettes lavables. jusqu'à concurrence de 50\$ par femme.

Au Québec, 600 millions de couches sont jetées chaque année



Au cours de sa vie, une femme utilise plus de 15 000 produits sanitaires jetables



Programme de subventions pour l'achat de couches lavables et produits d'hygiène féminine durables

Ce programme encourage les citoyens de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à faire des choix écoresponsables et à réduire leurs déchets en offrant une aide financière pour l'achat de couches lavables et de produits d'hygiène féminins durables.

Critères d'admissibilité à la subvention

- Résider dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ;
- Déposer sa demande 12 mois maximum après la naissance de l'enfant ou 6 mois maximum après l'achat des produits d'hygiène féminine durables ;
- Avoir une preuve d'achat d'un lot d'au moins 20 couches lavables neuves ou d'une « Diva cup » et/ou de serviettes lavables ;
- Se présenter à l'Éco de la Pointe-aux-Prairies au 9140, boul. Perras, afin de remplir le formulaire de demande et de déposer les preuves justificatives ;

Rendu possible grâce à la contribution financière de



Pour plus d'information

Éco de la Pointe-aux-Prairies

514 648-9177 - 514 642-8379 - www.ecopap.ca





Programme de subventions pour l'achat de couches lavables et produits d'hygiène féminine durables

Formulaire de demande

Nom du demandeur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

	Couches	DivaCup	Serviettes
Qté			
Prix*			

*Prix avant taxes

Pièces justificatives fournies :

- Preuve de résidence Preuve d'achat
- Preuve de naissance de l'enfant (si applicable)

Section si applicable

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance (jj /mm /aaaa) : ____ / ____ / ____

Date : _____

Signature : _____

Lorsque votre demande sera complétée, un chèque vous sera envoyé dans le mois qui suit.

Version 2018

